DEPARTEMENT DU JURA Arrondissement de LONS - LE - SAUNIER. Canton d'ORGELET. **Mairie de SARROGNA**	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de SARROGNA. **Séance du 16 juillet 2012**
Nombre de conseillers en exercice : 10 Nombre de conseillers présents : 10 Nombre de conseillers votants : 10 Absents : Excusés :	L'an deux mil douze, le 16 juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARRON Jean, Maire en exercice.
Présents : Mesdames BOURGEOIS, GAY RAVIER et LEVEQUE. Messieurs BOUQUEROD, CARRON, DALOZ, DEJONGHE, HUMBERT, JOUSEAU et PROST Excusés : Absents :	Date de la convocation du conseil municipal : 09/07/2012 Date d'affichage : 17/07/2012 Secrétaire de séance : Madame LEVEQUE Michelle

25 – 2012 Objet : Schéma de distribution d'eau potable Mise À Disposition de Services du Sidec. Demande de financements

Le Conseil Municipal,

Vu sa décision de demander une assistance à l'élaboration du schéma de distribution d'eau potable,

Vu la proposition de Monsieur le Maire de retenir le SIDEC pour une Mise À Disposition de Services,

Considérant que ce projet peut faire l'objet de subventions du Conseil Général, del'Agence de l'eau et de l'Etat au titre de la DETR,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Retient la proposition de Monsieur le Maire et accepte la Mise À Disposition de Services du SIDEC pour l'opération visée ci-dessus et autorise le Maire à signer les pièces correspondantes.

Prend acte que la rémunération (hors champ de TVA) du SIDEC pour cette Mise À Disposition de Services est fixée à :

. Aide à la consultation : ..... 1 491 €
. Suivi de la prestation du bureau d'études : ..... 1 568 €

Précise que la dépense correspondante sera comprise dans le financement de l'affaire citée en référence.

Sollicite une subvention du Conseil Général, de l'Agence de l'eau et de l'Etat au taux le plus élevé possible sur le montant global de l'opération et autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à l'instruction des demandes de subventions.

La délibération prise au cours de la séance porte les numéros 25-2012

Jean CARRON Michèle LEVEQUE Philippe PROST Claude DEJONGHE

Jean-François DALOZ Marc BOUQUEROD Jacques HUMBERT

GAY-RAVIER Laurence BOURGEOIS Marlène Gilbert JOUSEAU

Paraphe du Maire